

## **COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 26 novembre 2018 à 20 h 30

Convocation du 19 novembre 2018

**Etaient présents :** Bruno LECOMTE, Laurent COCHONNEAU, Mathilde PLU, André DIAZ, Christian BARBEAU, Christophe LALOU, Claudine BIZOT, Jean-Marie BOULAY, Jean-Yves BOURGE, Fatima CHENNOUKH, Joël CHESNIER, Michel DEROUINEAU, Jean-Daniel NOEL

**Absents excusés :** Laetitia GUTKNECHT pouvoir à Laurent COCHONNEAU  
Marie-Line REVEL pouvoir à Fatima CHENNOUKH  
Manuella AUBRY CHABLE pouvoir à Christian BARBEAU

**Était absent excusé :** Sylvie HÉRON et Pascal MARTIN

**Secrétaire de séance :** André DIAZ est désigné en application de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accord du Conseil municipal à l'unanimité sur cette décision.

---

### **ORDRE DU JOUR :**

- Délibération heures complémentaires Mme JAMOIS pour 2018
  - Décision modificative n° 3
  - Autorisation donnée à la Communauté de Communes d'établir des titres de recettes pour les restes à recouvrer versés par les délégataires antérieurs (assainissement)
  - Titre de recette remboursement piscine école Ste Anne St Joseph
  - Primes de fin d'année
  - Indemnité conseil M. le Receveur
  - Renouvellement contrats assurances
  - Commission électorale
  - Point sur les commissions
  - Questions diverses
- 

Monsieur le Maire demande si le compte rendu de la séance du 29 octobre apporte des remarques particulières.

Le compte rendu est validé à l'unanimité et le registre circule pour les signatures.

### **1/ Délibération heures complémentaires Mme JAMOIS pour 2018**

M. le maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à accorder des heures complémentaires à Karine JAMOIS.

Ceci exposé et après en avoir discuté les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

### **2/ Décision modificative n° 3**

M. le Maire présente la décision modificative 3 :

Fonctionnement dépenses :

|                                   |            |
|-----------------------------------|------------|
| 73921 attribution de compensation | + 20 000 € |
| 022 Dépenses imprévues            | - 20 000 € |

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

### **3/ Autorisation donnée à la Communauté de Communes d'établir des titres de recettes pour les restes à recouvrer par les délégataires antérieurs (assainissement)**

Les membres du Conseil municipal autorise la CdC à établir des titres de recettes pour les restes à recouvrer par les délégataires antérieurs (assainissement).

Titre du 31 janvier 2018 1 313.67 €

Titre du 28 septembre 2018 1 261.43 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

### **4/ Titre de recette remboursement des frais de piscine pour Ste Anne St Joseph auprès de la commune de Laigné en Belin**

M. le maire demande aux membres du Conseil municipal de l'autoriser à émettre un titre de recette auprès de la mairie de Laigné en Belin d'un montant de 1 613.13 € pour les frais de transport pour la piscine des enfants de l'école Ste Anne-St Joseph.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

### **5/ Primes de fin d'année**

M. le maire propose aux membres du Conseil municipal de verser une prime de fin d'année d'un montant de 220 € net pour chaque agent, agent titulaire, non titulaire et contractuel. (Ne pas confondre avec le RIFSET)

Vote pour 14 abstention 2

### **6/ Indemnité conseil M. le Receveur**

M. le maire indique aux membres du Conseil que comme tous les ans la commune peut verser une indemnité de conseil au trésorier.

M. le Maire propose aux membres du Conseil municipal de verser une indemnité de conseil au trésorier pour un montant maximum de 517 €.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du conseil décide de ne pas allouer d'indemnité de conseil au trésorier.

Vote pour 2 abstention 3 contre 11

### **7/ Renouvellement contrats gaz et assurances**

Contrat Gaz : mise en concurrence de EDF et Engie. Demande d'une étude pour 36 mois.  
EDF sur 36 mois 4.32 c€/kWh

ENGIE sur 36 mois 5.68 c€/kWh

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité la proposition de la société EDF pour un montant de 4.32 c€/kWh HT pour 36 mois.

Vote pour 16

Contrat assurance : mise en concurrence de MMA, Groupama et SMACL

MMA (avec franchise) 8 866.12 €

Groupama 5 255.18 €

SMACL (sans franchise) 7 169.96 €

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité la proposition de la société SMACL pour un montant de 7 169.86 €.

Vote pour 16

### **8/ Commission électorale**

Liste majoritaire : Claudine BIZOT

Joël CHESNIER

Jean-Daniel NOËL

Liste opposition : Michel DEROUINEAU

Jean-Yves BOURGE

Pour le recensement, la mairie doit trouver 4 agents recenseurs de -65 ans connaissant la commune et l'informatique.

### **9/ Point commissions**

#### **Commission scolaire**

Mathilde PLU présente une demande d'acquisition de 2 draisienne pour l'école maternelle.

Prix de la draisienne : 179.90 € TTC

Mathilde PLU présente une demande d'acquisition d'une tablette (Mme Guillermic).

Prix de la tablette : 180.99 € TTC

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité cette acquisition.

Vote pour 16

#### **Projet restaurant scolaire pour le 18/12/2018**

Ludivine HOUSSIN, responsable APS Roland Deret, demande une subvention d'un montant de 120 € pour une soirée afin de clôturer le 1<sup>er</sup> trimestre d'accueil.

#### **Commission travaux**

Christophe LALOU présente 2 devis pour l'achat de stands parapluie.

ALTRAD pour les stands 3 033.60 € TTC

DIRECT Collectivités pour les stands 3 768.00 € TTC

ALTRAD pour poids de 15 kg 633.60 € TTC

Total pour ALTRAD 3 667.20 € TTC

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal choisissent à l'unanimité le devis de la société ALTRAD.

Vote pour 16

### Vitraux de l'église

Christophe LALOU présente 2 devis pour l'achat de spots sur rails pour les vitraux de l'église.

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| SECURITE PROTECT | 11 530.20 € TTC |
| LA SCETEC        | 10 919.87 € TTC |

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal choisissent le devis de la société LA SCETEC.

Vote pour 13 abstention 2 contre 1

Participation de la commune aux frais électriques : reste en l'état

### Titre de recette à la Communauté de Communes

La CdC doit émettre un titre de recette à la commune de Saint-Gervais pour l'utilisation des locaux pour les activités APS et ALSH pour un montant de 702.77€ TTC.

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent cette proposition.

Vote pour 15 abstention 1

### Commission fleurissement

Achat de 4 arbres pour l'école maternelle et primaire afin de faire de l'ombre à l'espace jeux.

Les Jardins d'Ecommoy, 4 arbres : 219.60 € TTC

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité cette proposition.

Vote pour 16

### Commission travaux

Proposition d'un seul devis pour l'achat d'illuminations de rue sur le thème de Noël.

Devis Leblanc : 2 231.92 € TTC

Ceci exposé et après en avoir délibéré les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité ce devis.

Vote pour 15 abstention 0 contre 1

### Commission affaires sociales

La collecte de la Banque alimentaire se déroulera le vendredi 30 novembre et le samedi 1<sup>er</sup> décembre.

Le Téléthon commencera le 1<sup>er</sup> décembre et les activités auront lieu toute la semaine.

La distribution des sacs poubelles se déroulera du 7 au 26 janvier 2019.

Création d'un comité des fêtes intercommunal pour valoriser la dynamique créée autour du comice. Prochaine rencontre le 25 janvier 2019

### Remplacement d'un agent en congés maternité

Délibération de principe pour le remplacement d'un agent pour congés maternité à partir du 21 décembre 2018

Vote pour 16

## **Questions diverses**

Néant.

Levée du Conseil à 22 h 45

Prochain Conseil municipal le 17 décembre 2018

Le conseil du SIVOM du 19 décembre est reporté au 9 janvier 2019

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

André DIAZ

Bruno LECOMTE